

La partie la plus reculée du théâtre, destinée au peuple, était garnie de gradins disposés sur un plan incliné ; on lui donnait la forme d'un hémicycle, qui admettait un plus grand nombre de places.

Ce qu'on nommait le *podium* était une espèce de galerie placée au-dessous de la seconde rangée de gradins, séparant l'orchestre de la niasse des spectateurs. Le *podium* était décoré de colonnettes, de balustres ; certaines places étaient séparées entr'elles et se rapprochaient de nos loges réservées.

Il est assez naturel de penser que les deux inscriptions découvertes dans les fouilles du Jardin-des-Plantes figuraient dans la paroi intérieure du mur qui séparait le *podium* de l'orchestre, et il est probable que la désignation des places ne se bornait point aux Arvernes et aux Bituriges, aux *Tricastini* et *Tricorii*, et que d'autres séries de places réservées étaient indiquées sur des pierres qui entraient dans le mur du podium ; mais il est à supposer que ces pierres ont été enlevées pour servir à d'autres constructions et qu'elles ont subi le même sort que celles appartenant aux autres monuments de cette époque. L'autorisation de se servir de ces matériaux ayant été accordée, les chrétiens, pour qui ces théâtres étaient un sujet de scandale, et d'ailleurs, usant de leur droit, ont enlevé d'abord toutes les tailles qu'ils pouvaient utiliser, et n'ont renoncé à leur œuvre de destruction, que lorsque, arrivés aux moellons noyés dans un ciment très-dur, l'extraction de ceux-ci n'a plus été possible. Aussi, dans les premières fouilles dirigées par Artaud, n'a-t-on trouvé que quelques blocs isolés, couverts par des éboulements et dans les grands travaux exécutés par la Compagnie des eaux il en a été de même ; au-dessous des terres qui couvraient les voûtes supportant les gradins, toutes les tailles avaient été enlevées, ainsi que les gros moellons de la sur-